

DIRECTION DEPARTEMENTALE
DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORET
DE LA LOIRE

Le Préfet,
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

AG . 2002 - 812

Vu le livre III, titre I du Code Forestier relatif aux défrichements,

VU la demande d'autorisation de défrichement déposée par M. le Président Directeur Général de la Ste Montbrisonnaise de Travaux Publics ,

VU le procès-verbal de reconnaissance de l'état et de la situation des bois à défricher établi le 17 Octobre 2002,

Considérant qu'aucun motif énuméré à l'article L 311-3 du Code Forestier ne peut être retenu à l'encontre du défrichement projeté par M. le Président Directeur Général de la Ste Montbrisonnaise de Travaux Publics,

VU l'arrêté préfectoral du 1^{er} Août 2002 portant délégation de signature à M. Michel MAGIMEL, Directeur Départemental de l'Agriculture et de la Forêt,

VU le rapport établi par le Chef Technicien spécialité travaux forestiers en date du 20 Novembre 2002.

ARRETE

ARTICLE 1 : M. le Président Directeur Général de la Ste Montbrisonnaise de Travaux Publics, demeurant ZI La Vaure 42600 MONTBRISON est autorisé à défricher les parcelles C 98, 99, 100, 101, 102, 103 et 687 sises au lieu dit "Bois de Domois" commune d'AILLEUX.

ARTICLE 2 : La présente autorisation est valable quinze ans.

Les opérations de défrichement se dérouleront en fonction de l'échéancier suivant :

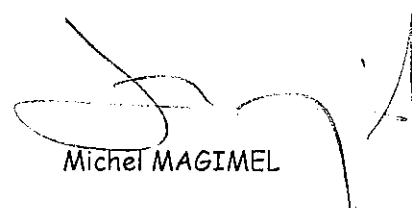
2003-2008 : partie des parcelles 98 à 103 et 687 - superficie approximative 2 ha 20 a

2008-2013 : partie des parcelles 98, 99, 100, 101 et 102 - superficie approximative 0 ha 65 a

2013-2017 : partie des parcelles 102, 103 et 687 - superficie approximative 0 ha 80

ARTICLE 3 : M. le Directeur Départemental de l'Agriculture et de la Forêt est chargé de l'exécution du présent arrêté dont une ampliation sera transmise à M. le Président Directeur Général de la Ste Montbrisonnaise de Travaux Publics ainsi qu'à M. le Maire d'AILLEUX qui procédera à son affichage.

P. le Préfet et par Délégation,
Le Directeur Départemental
de l'Agriculture et de la Forêt,


Michel MAGIMEL